



# **Schéma sectoriel**

**Formation Enseignement Emploi**



## SOMMAIRE

|  |         |
|--|---------|
| <b>GLOSSAIRE</b>   | page 4  |
| <b>INTRODUCTION</b>  | page 5  |
| <b>I - ETAT DES LIEUX</b>                                    | page 6  |
| <b>I-1. Le contexte économique et social régional</b>        |         |
| <b>I-2. L'implication des CCI du Grand Est</b>               |         |
| <b>II - OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS</b>                     | page 11 |
| <b>II-1. Les objectifs des CCI de la région Grand Est</b>    |         |
| <b>II-2. Le cadre politique et relationnel</b>               |         |
| <b>II-3. La déclinaison des objectifs en plan d'action</b>   |         |
| <b>III - LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE</b>                  | page 34 |
| <b>III-1. L'organisation de la mise en œuvre</b>             |         |
| <b>III-2. L'affectation des ressources consulaires</b>       |         |
| <b>IV - SUIVI, MISE A JOUR ET EVALUATION DU SCHEMA</b>       | page 37 |
| <b>IV-1 Les indicateurs retenus</b>                          |         |
| <b>IV-2 L'évaluation</b>                                     |         |
| <b>IV-3 Les adaptations</b>                                  |         |
| <b>V - REDACTEURS - Commission régionale de coordination</b> | page 39 |

## GLOSSAIRE

AIO : Accueil, Information et Orientation

CCE : Certificat de Compétences en Entreprise

CEP : Conseil en Evolution Professionnelle

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CFA RA : Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté

CPF : Compte Personnel de Formation

CPA : Compte Personnel d'activité

CPRDFOP : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

DIMA : Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

E2C : Ecole de la Deuxième Chance

EPA : Etablissement Public à caractère Administratif

FSE : Fonds Social Européen

GTR : Groupe de Travail Régional

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

SPRO : Service Public Régional de l'Orientation

UAI : Unité Administrative Immatriculée

UFA : Unité de Formation en Apprentissage

## INTRODUCTION

Les CCI de Région doivent adopter, dans des domaines d'activités définis par décret, des schémas sectoriels destinés à encadrer les projets des CCI territoriales.

Les 5 domaines devant être couverts par un schéma sectoriel sont :

- L'appui aux entreprises comprenant notamment les formalités, la création, la transmission et la reprise d'entreprise, le développement à l'international, l'innovation et l'intelligence économique, le développement durable et l'environnement, le développement collectif des entreprises et l'information économique
- La formation, l'enseignement et l'emploi
- L'appui aux territoires
- La gestion d'équipements
- La représentation des entreprises.

La CCI Grand Est prévoit d'adopter **un schéma sectoriel Formation, Enseignement et Emploi** des CCIT du Grand Est fixant les objectifs de la mandature dans ces domaines lors de son Assemblée Générale du 3 juillet 2017.

Ce schéma s'inscrit en complémentarité avec le SRDEII et le CPRDFOP de la Région Grand Est conformément à la loi.

Il sera prescriptif dans les domaines qui le concernent pour la durée de la mandature et pourra faire l'objet d'avenants après approbation de l'AG de la CCI Grand Est.

# I. ETAT DES LIEUX

## I.1 Le Contexte économique et social régional

### • Situation économique

Le Grand Est se place au rang de deuxième territoire industriel de France avec un tissu de 35 000 entreprises industrielles avec :

- 322 000 emplois
- 147 Mds € de PIB
- 58 Mds € de CA export

Ce qui caractérise avant tout l'économie de la Région Grand Est, c'est sa vocation transfrontalière, unique parmi les 13 régions françaises. Le Grand Est partage 900 km de frontières avec quatre pays : la Belgique, le Luxembourg (73 km), l'Allemagne (451 km) et la Suisse. Un atout unique, qui en fait la première région française tournée vers l'Europe. Cela lui confère également une place privilégiée en termes de nombre d'outils de coopération transfrontalière notamment pour les domaines de la formation et de l'apprentissage.

Ces zones frontalières sont caractérisées par leur richesse et leur dynamisme, une population relativement jeune et un taux de chômage plus faible que la moyenne de la région. Les travailleurs frontaliers sont nombreux : le Grand Est en compte 159 600 (2012), soit 44 % de tous les frontaliers métropolitains (dont 69 000 travaillent au Luxembourg, 46 000 en Allemagne, 36 000 en Suisse et 8500 en Belgique). Le renforcement de la coopération et des échanges avec ces économies dynamiques voisines est stratégique pour le Grand Est.

### • Situation démographique

La Région Grand Est regroupe 10 départements sur une superficie de 57 000km<sup>2</sup> et compte 5,5 millions d'habitants, soit 8,8 % de la population française (6ème rang en nombre d'habitants des nouvelles régions françaises).

Le contexte démographique et social y est très différencié, en termes de densité de population (plus de 160 habitants/km<sup>2</sup> dans les zones très urbanisées et moins de 30 habitants/km<sup>2</sup> dans les zones rurales), de niveaux de revenus et d'évolution démographique.

### • Apprentissage

Il y a au total **36 214 apprentis** dans la région (8,53 % des apprentis français) :

15 194 en Alsace, 16 469 en Lorraine et 7 560 en Champagne-Ardenne.

L'apprentissage se développe fortement dans les niveaux supérieurs : sept fois plus d'apprentis de niveau I en 10 ans.

Il est dans les départements de l'Alsace (67 et 68) et en Moselle caractérisé par un droit local qui facilite son financement (Taxe dédiée à 100% à l'apprentissage) et améliore la qualité (corps d'inspection de l'apprentissage dans les CCIT).

Les Chambres de Commerce et d'Industrie sont des acteurs majeurs de l'apprentissage dans la région.

### • Enseignement supérieur

La Région Grand Est compte 201 000 étudiants de l'enseignement supérieur en 2015 dans les universités, les écoles supérieures de commerce, les écoles d'ingénieurs soit 7,9 % de l'ensemble des étudiants de France métropolitaine ce qui la place au 5ème rang national.

Les cinq grands pôles universitaires, bien répartis sur la région forment 131 000 étudiants :

- L'université de Lorraine (52 000 étudiants) issue de la fusion de 3 universités et d'un réseau d'écoles d'ingénieur en 2012.
- L'université de Strasbourg (46 000 étudiants).

- L'université de Reims Champagne Ardenne (24 000 étudiants).
- L'université de Haute Alsace à Mulhouse (8000 étudiants).
- L'université Technologique de Troyes (2 800 étudiants).

La part des étudiants en DUT et des élèves ingénieurs est supérieure à la moyenne nationale dans la région Grand Est.

- **Formation continue en Grand Est**

En Grand Est, ainsi que partout en France, le marché de la Formation Continue reste un marché fortement atomisé et hétéroclite quant aux acteurs qui le composent, ce qui le rend peu aisé de lecture. On y dénombre 1762 structures de formation. Les territoires les plus dotés sont le Bas-Rhin, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Marne.

97 % des organismes de formation relèvent du secteur privé. On y trouve à la fois les grandes enseignes nationales généralistes et spécialisés (CEGOS, DEMOS, ELEGIA, APAVE, ORSYS...), également actives dans les grandes villes du Grand Est, mais surtout les consultants formateurs indépendants, ainsi que des TPE.

Les acteurs publics et parapublics sont naturellement présents en Grand Est : **les CCI (6 centres en 18 implantations)**, l'AFPA (21 centres), les GRETA (11 centres), sans compter les services de formation continue des universités. Les prestataires du secteur public et parapublic représentent en France 3% des OF, 21 % du chiffre d'affaires, et 14 % des stagiaires.

**Recensement du nombre d'Organismes de formation en Grand Est :**

| Département               | Nb OF       | % total OF en GE |
|---------------------------|-------------|------------------|
| <b>Bas-Rhin</b>           | 354         | 20               |
| <b>Haut-Rhin</b>          | 157         | 9                |
| <b>Meurthe-et-Moselle</b> | 272         | 15,4             |
| <b>Moselle</b>            | 348         | 19,8             |
| <b>Vosges</b>             | 115         | 6,5              |
| <b>Meuse</b>              | 50          | 2,8              |
| <b>Ardennes</b>           | 82          | 4,7              |
| <b>Troyes et Aube</b>     | 103         | 5,8              |
| <b>Marne</b>              | 246         | 14               |
| <b>Haute-Marne</b>        | 35          | 2                |
| <b>Total</b>              | <b>1762</b> |                  |

## I-2 L'implication des CCI du Grand Est

- **Ressources humaines pour la formation, l'apprentissage et l'orientation des CCIT du Grand Est**

Pour mener ses actions, la CCI du Grand Est s'appuie sur les personnels répartis dans les services Apprentissage, Orientation et dans les Centres de Formation des CCIT.

Elle s'appuie sur **263 permanents** sous statut consulaire et **1028 vacataires** répartis comme il suit, en ETP (Equivalent Temps Plein) :

| CCI Territoriale            | AIO<br>dont développement<br>apprentissage | Formalités<br>Dont conseil<br>aux<br>entreprises | Inspection<br>Apprentissage<br>(droit local Alsace-<br>Moselle) | Formation<br>(services gérés CCI) |                      |
|-----------------------------|--|--|---|-----------------------------------|----------------------|
|                             |  |  |   | Agents<br>statutaires             | Agents<br>vacataires |
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 4,95                                       | 10,65  | 4,6   | 74,6                              | 315                  |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | 3  | 6,7  | /   | 70                                | 250                  |
| <b>Moselle</b>              | 2  | 2  | 1   | 33                                | 260                  |
| <b>Vosges</b>               | 1,4  | 4,05   | /   | 24                                | 120                  |
| <b>Meuse</b>                | 0,4  | 0,75   | /   | /                                 | /                    |
| <b>Ardennes</b>             | 0,5  | 0  | /   | 6,85                              | 41                   |
| <b>Troyes et Aube</b>       | 0,6  | 1  | /   | 0                                 | 0                    |
| <b>Marne</b>                | 0  | 2  | /   | 8                                 | 42                   |
| <b>Haute Marne</b>          | 0,4  | 0,6  | /   | 0                                 | 0                    |
| <b>TOTAL GRAND EST</b>      | <b>13,25</b>                               | <b>27,75</b>                                     | <b>5,6</b>  | <b>216,45</b>                     | <b>1028</b>          |

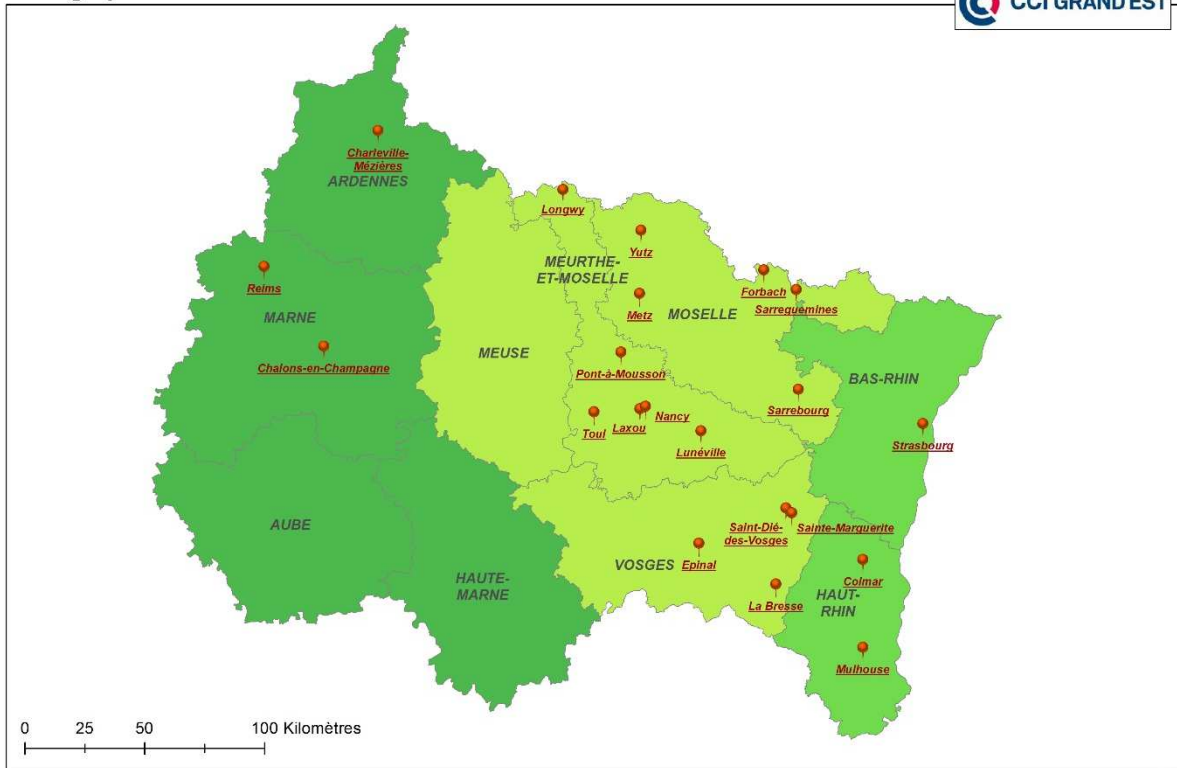


- Liste des lieux de formation gérés par les CCIT du GE

| CCI Territoriales               | Nom de l'Ets<br>services gérés CCI    | Localisation   | Statut<br>juridique | Effectif formé<br>/ an       |
|---------------------------------|---------------------------------------|--|---------------------|------------------------------|
| <b>Alsace<br/>Eurométropole</b> | CCI Campus                            | Mulhouse<br>Colmar<br>Strasbourg   | EPA                 | 7400                         |
| <b>Alsace<br/>Eurométropole</b> | CFA CCI Alsace<br>Eurométropole       | Mulhouse<br>Colmar<br>Strasbourg<br>Wissembourg<br>Bischwiller<br>Saverne<br>Sélestat<br>Saint-Louis | EPA                 | 1600                         |
| <b>Meurthe et<br/>Moselle</b>   | CFA CCI Meurthe et<br>Moselle         | Laxou  | EPA                 | 1068                         |
|                                 | CCI Formation 54                      | Laxou+ antennes<br>Longwy<br>Pont-à-Mousson<br>Lunéville (2 sites)<br>Toul<br>Nancy                  | EPA                 | 4854                         |
|                                 | CIBC 54                               | Laxou  | EPA                 | 561                          |
| <b>Moselle</b>                  | CFA de la CCI Moselle                 | Metz   | EPA                 | 249                          |
|                                 | CCI Formation                         | Metz<br>Sarreguemines<br>Sarrebourog<br>Forbach Yutz   |                     | 2415                         |
| <b>Vosges</b>                   | CFA de la CCI des Vosges              | Sainte Marguerite/<br>Epinal   | EPA                 | 137                          |
|                                 | CCI Formation de la CCI<br>des Vosges | Epinal<br>Sainte Marguerite<br>La Bresse   | EPA                 | 1800                         |
|                                 | CIBC de la CCI des<br>Vosges          | Epinal<br>Saint Die  | EPA                 | 130                          |
| <b>Meuse</b>                    | /                                     | /  | /                   | /                            |
| <b>Ardennes</b>                 | POLE FORMATION                        | Charleville-<br>Mézières   | EPA                 | 295                          |
| <b>Troyes et Aube</b>           | /                                     | /  | /                   | /                            |
| <b>Marne</b>                    | IPI                                   | Chalons  | EPA                 | 214                          |
|                                 | ISIACC                                | Chalons  | EPA                 |                              |
|                                 | Service Formation CCI<br>Marne        | Chalons/Reims  | EPA                 |                              |
| <b>Haute Marne</b>              | /                                     | /  | /                   | /                            |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>14 Ets</b>                         | <b>27 lieux</b>  |                     | <b>20 723<br/>stagiaires</b> |

- Carte des centres de formation gérés par les CCIT du Grand Est

Cartographie des lieux de formation du Grand Est en 2017



Source(s): IGN  
Réalisation : CCI-Carto - Mai 2017

## II OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

### II-1 Les objectifs des CCI de la Région Grand Est

- **Positionnement stratégique du réseau des CCI du Grand Est**

La première vocation du réseau des CCI se fonde sur la fonction de représentation du tissu économique dans toute sa diversité. Il revient donc aux Chambres de Commerce et d'Industrie, en phase avec les autres acteurs du développement économique et dans le cadre juridique prévu, de proposer leurs contributions aux politiques publiques d'appui au développement économique mais aussi à la formation professionnelle et à l'emploi.

L'un des atouts du réseau des CCI est de disposer d'un ensemble de compétences et d'expertises qui se déploient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise, de sa création à sa transmission, en passant par la formation initiale et continue, le conseil stratégique, l'accompagnement à l'international, la transformation digitale... Cette intégration de compétences s'appuie par ailleurs sur une gamme d'outils éprouvés et reconnus.

Le réseau des CCI est en capacité de déployer les actions qu'il mène dans un cadre souvent contractuel avec l'Etat, la Région et les collectivités, en s'appuyant sur un maillage de proximité et une présence territoriale sans équivalent. Les CCI bénéficient d'une expertise unique dans la connaissance des entreprises et dans l'aménagement des territoires.

Avec sa double nature, territoriale et régionale, le réseau consulaire du Grand Est entend contribuer pleinement au **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)** mais également au **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Egalité du Territoire (SRADET)**.

Enfin à travers le présent document, le réseau consulaire du Grand Est affirme sa volonté de contribuer activement au **Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)**.

- **Principaux objectifs pour la mandature**

Le schéma sectoriel régional Formation, Enseignement et Emploi de la CCI Grand Est doit permettre au réseau des 9 CCIT du Grand EST d'exprimer leurs priorités stratégiques dans le domaine de la formation initiale et continue, de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi.

Ce schéma a non seulement valeur de contribution au CPRDFOP (cf. ci-après) dans la lignée duquel il s'inscrit, mais aussi de feuille de route pour la mandature.

A ce titre, il a pour vocation de repositionner les missions des CCI sur des priorités fortes dans le cadre d'une stratégie régionale partagée :

1. **Améliorer la connaissance des métiers pour mieux orienter nos publics**
2. **Développer l'apprentissage et accompagner vers l'alternance**
3. **Répondre aux besoins en compétences et en qualification des entreprises et améliorer l'employabilité des publics formés**
4. **Intégrer la révolution numérique dans nos activités et nos méthodes**
5. **Se positionner dans l'espace transfrontalier**

## II-2 Le cadre politique et relationnel

### II-2.1 Liens entre le schéma sectoriel, le SRDEII et le CPRDFOP

Le schéma sectoriel Formation, Enseignement et Emploi de la CCI Grand Est doit être, comme prévu par la loi du 5 mars 2014, en cohérence avec le SRDEII du Grand Est et avec le Contrat Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) baptisé dans la Région Grand Est « **Performance Avenir** ».

Le SRDEII définit la feuille de route de la Région en matière d'aides aux entreprises, de développement économique, d'innovation et d'internationalisation et les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional et à l'Economie Sociale et Solidaire.

Le CPRDFOP définit la feuille de route régionale et concertée avec l'Etat et les partenaires sociaux en matière de diagnostics / prospective, d'orientation tout au long de la vie, de formations professionnelles. Il est articulé avec le SRDEII.

Il engage une contractualisation pluriannuelle entre la Région, l'État, les Autorités Académiques et les organisations professionnelles. Il constitue un outil de concertation en matière de promotion des métiers, formation professionnelle et accès à l'emploi.

La Région Grand Est a décidé de procéder en 2 temps pour l'élaboration du CPRDFOP:

- **Fin 2016** : Validation par le Conseil Régional d'un CPRDFOP méthodologique définissant les méthodes, les partenariats et un calendrier et définissant des priorités déclinées en défis.
- **1<sup>er</sup> semestre 2017** : Finalisation du CPRDFOP détaillé en actions après une consultation assez large de l'ensemble des partenaires de la formation et de l'orientation en Région dont les chambres consulaires.

### II-2.2. Priorités conjointes entre CPRDFOP et schéma sectoriel

Dans ce cadre, trois priorités ont été définies par la Région Grand Est :

**Priorité 1: ANALYSER ET ANTICIPER** à travers l'harmonisation, le partage et la coordination des études et observations prospectives sur les besoins en compétences et en qualifications notamment à travers les COT sectoriels (contrat d'objectifs territoriaux).

**Priorité 2: CONSEILLER ET INFORMER** en s'appuyant sur la SPRO (service Public Régional de l'Orientation) et en s'attachant à montrer la réalité des métiers.

**Priorité 3 : FORMER ET INSERER** à travers le pilotage de formations professionnelles adaptées aux besoins régionaux favorisant l'implication de l'entreprise et garantissant un parcours adapté et de qualité aux individus et le développement de l'apprentissage y compris à l'échelon transfrontalier.

La CCI Grand Est s'inscrit dans ces priorités en participant aux consultations pour la rédaction du CPRDFOP ainsi qu'aux consultations sectorielles. Elle :

- Est cosignataire du SPRO
- Participe à l'élaboration des COT des secteurs de l'industrie, du commerce et du numérique.
- Est représentante auprès de la Région des appareils de formation des CCIT du Grand Est majoritairement orientés vers l'accompagnement et le développement des compétences pour les entreprises de la région sur la base d'un maillage territorial fort notamment à travers le développement de l'apprentissage

Le schéma sectoriel Formation, Enseignement et Emploi de la CCI Grand Est contribue ainsi à construire une réponse efficace aux défis exprimés par la Région Grand Est.

## II-3 La déclinaison des objectifs en plans d'action

### II-3.1 L'appui au développement de l'apprentissage

#### • Contexte

Les CCIT sont dotées de missions régaliennes dans le domaine de l'apprentissage fixées par la loi ou le droit local ou définies par convention avec la Région.

Ces missions sont :

#### → **L'enregistrement des contrats d'apprentissage**

La loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a confié aux CCI la mission de service public d'enregistrement des contrats d'apprentissage. Les activités du service d'enregistrement, détaillées dans le cadre d'une norme de service public adoptée en AG de CCI France du 16 juin 2009 sont les suivantes :

- Délivrer de l'information auprès des entreprises
- S'assurer de la conformité du contrat (et avenant)
- diffuser le contrat à l'ensemble des partenaires.

Les services d'enregistrement proposent également des prestations d'accompagnement des entreprises en amont et en aval de l'enregistrement pour faciliter les démarches et favoriser la signature de contrats. Les CCI enregistrent un contrat d'apprentissage sur deux en France.

#### → **L'inspection de l'apprentissage**

Dans les départements du Haut Rhin, du Bas Rhin et de la Moselle le code du Travail a confié aux chambres consulaires une mission d'inspection de l'apprentissage assurée par l'Education Nationale dans les autres départements.

Les inspecteurs ont une mission de conseil, de médiation et de validation des maîtres d'apprentissage contribuant à la qualité de l'apprentissage et à la prévention des ruptures à travers un rôle qui se situe à l'interface de l'entreprise, du CFA et du jeune. Ils participent aux propositions d'ouverture et de fermetures de sections d'apprentissage.

#### → **Le développement de l'apprentissage conventionné ou non**

Depuis 2009 les CCI de France par convention avec l'Etat puis la Région Grand Est dans certains départements (Alsace) ont bénéficié du cofinancement de postes de développeurs de l'apprentissage ayant pour mission :

- De faire la promotion de l'apprentissage auprès des entreprises de la Région notamment les moins de 250 salariés à travers des contacts qualifiés ; objectif de 500 contacts par an par développeur dont 50% de visites
- D'inciter à la création de place d'apprentissage dans des entreprises n'ayant jamais embauché d'apprenti avec un objectif de 50 nouveaux contrats par an par développeur.

### → **La formation des maîtres et des tuteurs**

Pour accompagner les tuteurs et maîtres d'apprentissage dans leur rôle d'encadrement, les CCI T du Grand Est proposent une formation, qui constitue un des outils favorisant la sécurisation des relations alternants - entreprises.

Cette formation aborde notamment les outils de la communication, du management et pour la transmission de savoirs. Elle apporte également des informations juridiques et réglementaires au tuteur / maître.

### • **Atouts des CCI**

Les CCI disposent de nombreux atouts dans le domaine de l'apprentissage grâce à :

- Des missions régaliennes qui rendent les CCI incontournables pour les entreprises et les pouvoirs publics. Vitrine des chambres, les formalités pour l'apprentissage constituent souvent le premier contact du chef d'entreprise avec la CCI.
- Une expérience du réseau, un savoir-faire reconnu
- Des outils de dématérialisation proposés aux entreprises par le réseau depuis de nombreuses années pour la déclaration des contrats d'apprentissage.
- Une couverture territoriale permettant d'assurer une proximité avec les entreprises.

### • **Enjeux pour les CCI**

#### → **Pour l'enregistrement des contrats**

- Mieux mutualiser la mission tant au niveau régional entre CCI qu'avec les autres réseaux consulaires (gain de temps, réduction des coûts, meilleure approche client, plus forte professionnalisation des conseillers, relation améliorée avec les pouvoirs publics)
- Proposer une offre de services CCI visant à simplifier la vie des entreprises, notamment grâce à la dématérialisation

#### → **Pour l'inspection de l'apprentissage**

Conforter dans les départements concernés le rôle de l'inspecteur et notamment participer activement à l'élaboration de la carte scolaire de l'apprentissage et émettant un avis circonstancié aux propositions d'ouvertures et de fermetures de sections sur les départements concernés.

#### → **Pour le développement de l'apprentissage**

Conforter un réseau de développeurs des CCI aux côtés des développeurs de la Région Grand Est permettant de couvrir des secteurs ou des territoires en complémentarité avec les développeurs des CFA financés par la Région. Ce soutien existe en Alsace (convention CCIAE/ Région Grand Est) et pourrait être développé aux autres territoires des CCIT du Grand Est.

### • **Chantiers clés opérationnels**

*Action DA-1 Développer l'appui-conseil aux entreprises en matière d'apprentissage*

*Action DA-2 Renforcer l'intervention des développeurs de l'apprentissage*

*Action DA-3 Déployer la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage*

*Action DA-4 Promouvoir l'apprentissage transfrontalier auprès des jeunes et des prescripteurs*

- **Chiffres clés**

| <b>CCI Territoriales</b>    | <b>Nbre de places d'apprentis collectées</b> | <b>Nbre de dossiers traités</b> | <b>Nbre de Ruptures et avenants traités</b> |
|-----------------------------|--|---------------------------------|---|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 2000   | 5 834                           | 284   |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | 67   | 1148                            | 445   |
| <b>Moselle</b>              | 96   | 2013                            | 696   |
| <b>Vosges</b>               | 30   | 724                             | 241   |
| <b>Meuse</b>                | 36   | 272                             | 99  |
| <b>Ardennes</b>             | 0  | 369                             | 162   |
| <b>Troyes et Aube</b>       | 50   | 356                             | 168   |
| <b>Marne</b>                | 100  | 1076                            | 466   |
| <b>Haute Marne</b>          | 79   | 358                             | 163   |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>2458</b>                                  | <b>12 150</b>                   | <b>2724</b>                                 |

## II.3.2. La taxe d'Apprentissage

### • Contexte

Face aux impacts positifs de la formation en apprentissage dans l'accès au marché du travail, les pouvoirs publics ont souhaité faciliter et rendre plus lisible pour les entreprises le financement de la formation professionnelle dont l'apprentissage. Pour ce faire, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale est venue changer substantiellement le mécanisme de la taxe d'apprentissage :

- En modifiant sa répartition pour flécher une part plus importante de la taxe vers les formations en apprentissage, réduire les inégalités dans les fonds alloués aux CFA (quota) et écoles (hors quota), simplifier les conditions de calcul en fusionnant taxe d'apprentissage et CDA
- En réduisant le nombre de collecteurs : avant la réforme, plus d'une centaine d'organisations, après la réforme, 1 collecteur régional inter consulaire et 22 OPCA dont 2 interprofessionnels.

Cette évolution législative a entraîné différents bouleversements non négligeables :

- Une interrogation sur le financement à long terme des CFA, qui doivent à la pénalité apprentissage (CSA) le maintien de leurs ressources
- Une volonté notamment des OPCA interprofessionnels de voir augmenter leur part de marché sur la TA (enjeu de positionnement sur le volet apprentissage et de financement de leur outil)
- Un déséquilibre concurrentiel entre les OCTA inter consulaire régionaux et les OPCA/OCTA, car les seconds collectent également la contribution à la formation professionnelle continue
- Les expérimentations à venir (collectes 2017, 2018, 2019 pour les régions Bretagne et Hauts de France) sur la décision d'affectation des fonds libres du quota et de la CSA puisque la décision d'affectation sera prise par le Président du Conseil régional, et ce sans aucune possibilité pour le collecteur d'y déroger.

### • Atouts des CCI du Grand Est

Chaque année, les OCTA inter consulaires, qui aident et accompagnent les entreprises au versement de leur taxe d'apprentissage, représentent :

- Le plus gros collecteur de taxe d'apprentissage (30 % du marché national)
- Un seul collecteur régional inter consulaire piloté par les CCI de Région qui leur permet d'être l'un des principaux financeurs des établissements placés sur leur territoire
- Un maillage territorial dense, un partenaire de proximité et un référent pour le financement des établissements de la région
- Un partenaire unique et complet pour l'entreprise sur la thématique apprentissage (collecte de la taxe, enregistrement des contrats, développeurs - le cas échéant, formation).



- **Enjeux pour les CCI**

- Grâce à l'arrivée des nouvelles CCIR et aux acquis de la création des OCTA interprofessionnels: repenser l'organisation de la collecte pour une mutualisation au niveau régional pour permettre de dégager du temps sur la démarche commerciale
- Développer, dans les écoles du réseau (CFA et temps plein) des partenariats plus fort avec les OPCA / OCTA avec pour objectif la diversification des sources de financements des écoles.
- Pour les établissements de formation investir la partie « commercialisation » pour améliorer le fléchage de la taxe au regard de l'enjeu que cela constitue pour le financement des écoles

- **Chantiers opérationnels clés**

*Action TA-1 Création d'un OCTA inter consulaire régional GRAND EST*

- **Chiffres clés**

**Collecte de la Taxe d'Apprentissage 2016**

| OCTA inter<br>consulaires<br>régionaux | Nbre de<br>dossiers<br>traités | Total<br>collecté | Part<br>Région<br>(FRA) | Part CFA<br>(QUOTA) |                 | HORS QUOTA        |                 |
|--|--------------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|  |                                |                   |                         | Fonds<br>Affectés   | Fonds<br>libres | Fonds<br>Affectés | Fonds<br>libres |
| <b>ALSACE</b>                          | 8 025                          | 19,73 ME          | 9,54 ME                 | 7,60 ME             | 1,98 ME         | 0,55 ME           | 0,06 ME         |
| <b>LORRAINE</b>                        | 7048                           | 12,64 M€          | 6,18 M€                 | 3,28 M€             | 4,43 M€         | 1,14 M€           | 0,61 M€         |
| <b>CHAMP.<br/>ARDENNES</b>             | 4183                           | 10,20 M€          | 5,21 M€                 | 2,18 M€             | 0,66 M€         | 1,69 M€           | 0,46 M€         |
| <b>TOTAL GRAND EST</b>                 | <b>19 256</b>                  | <b>42,57 M€</b>   | <b>20,93 M€</b>         | <b>13,06 M€</b>     | <b>7,07 M€</b>  | <b>3,38 M€</b>    | <b>1,13 M€</b>  |

### II.3.3. L'Orientation

- **Contexte**

Depuis de nombreuses années, la qualité de l'orientation à toutes les étapes de la vie professionnelle est pointée comme levier majeur de l'amélioration dans l'accompagnement des personnes et dans l'efficacité du fonctionnement du marché du travail. En France, il a fallu attendre la loi de 2009 pour voir la création d'un Service Public de l'Orientation mais surtout la loi du 5 mars 2014 qui a profondément bouleversé le paysage en matière d'orientation par :

- L'émergence d'une véritable politique publique de l'orientation qui s'incarne concrètement dans les instances de gouvernance nationale / régionales ou l'orientation fait son apparition, ou dans les CPRDFOP qui incluent désormais la politique d'orientation
- Une clarification de la gouvernance et des rôles respectifs de l'Etat (définit les orientations politiques) et des régions (coordonnent la politique d'orientation sur leur territoire)
- La création du SPRO, dont les CCI sont membres de droit, et qui permet la mise en réseau des services / structures / dispositifs qui concourent, sur un territoire, à l'orientation
- La création du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) dont le « niveau 1 » consiste en un service d'orientation pour accompagner les projets d'évolution professionnelle en lien avec les besoins économiques des territoires.

L'orientation se traduit par différentes missions qui sont l'accueil, l'information, le conseil et l'accompagnement, missions à destination à la fois des publics jeunes et adultes.

- **Les Atouts des CCI du Grand Est**

Les chambres consulaires du Grand Est sont des acteurs de terrain pour toutes les questions liées à l'information et à l'orientation professionnelle.

Leur priorité est de répondre le mieux possible aux besoins en compétences des entreprises dans un contexte de nécessité de qualification accrue, en favorisant une meilleure connaissance de métiers ainsi que le développement de l'apprentissage.

Elles assurent notamment la représentation et l'interface entre les professionnels et les partenaires de l'orientation et développent des actions dans le cadre d'une dynamique partenariale et territoriale à l'échelon local, départemental ou régional.

Les CCI bénéficient d'atouts évidents sur le champ orientation / promotion des métiers avec :

- Des relais (Points A) structurés en réseau et présents sur l'ensemble du territoire
- Des produits/ labels conçus nationalement et déclinés à l'échelon des territoires, dont certains (Les Nuits de l'Orientation) semblent bénéficier d'une véritable audience et se démarquer d'opérations plus classiques organisées par d'autres acteurs
- Une légitimité liée à leur qualité d'actrices du développement des entreprises sur le champ de la relation école - entreprise, œuvrant au développement de l'apprentissage
- Une reconnaissance des CCI par la loi qui en fait des membres de droit du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

- **Enjeux pour les CCI**

- Une réponse à apporter aux entreprises qui expriment une demande réelle et concrète : en matière d'orientation
- Une vigilance pour les CCI sur leur capacité opérationnelle à continuer à investir ce champ dans un contexte budgétaire contraint, avec une offre de services orientation pas suffisamment lisible, hormis pour les opérations nationales (ex : Nuits de l'Orientation)
- Un champ sur lequel de nombreux acteurs interviennent d'ores et déjà et qui a connu très récemment une montée en puissance des solutions digitales.

- **Chantiers clés opérationnels clés**

C'est dans ce contexte que les CCI du Grand Est proposent un programme d'actions annuel qui s'articule autour de trois grands objectifs :

*Action O-1 Contribuer aux Parcours Avenir des collégiens et lycéens, via les actions labellisées CCI*

*Action O-2 Digitaliser les services proposés par les CCI en matière d'orientation*

*Action O-3 Organiser la rencontre jeunes / entreprises à l'échelon territorial et transfrontalier*

- **Chiffres clés**

**Tableau des manifestations organisées par les CCI du GE**

| CCI Territoriales           | Nbre de manifestations organisées par la CCI / an | Nbre de visiteurs total / an |
|-----------------------------|---|------------------------------|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 101   | 14 118                       |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | 15  | 2800                         |
| <b>Moselle</b>              | 17  | 2200                         |
| <b>Vosges</b>               | 5   | 2370                         |
| <b>Ardennes</b>             | 1   | 2100                         |
| <b>Troyes et Aube</b>       | 2   | 1500                         |
| <b>Marne</b>                | 7   | 2330                         |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>233</b>  | <b>38 575</b>                |

**Tableau des manifestations co-organisées par les CCI**

| CCI Territoriales           | Nbre de manifestations CO-organisées par la CCI / an | Nbre de visiteurs total / an |
|-----------------------------|--|------------------------------|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 71 (*)   | 30 157                       |
| <b>Meuse</b>                | 9  | 3960                         |
| <b>Haute Marne</b>          | 7  | 489                          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>97</b>  | <b>34 616</b>                |

(\*) *Salon régional JEF Colmar; Orientoscope de Mulhouse*

## II - 3.4. La formation en Apprentissage

### • Contexte

Face à la difficulté d'insertion des jeunes sur le marché du travail et au chômage structurel de la population active, les pouvoirs publics ont, ces dernières années, réitéré la nécessité de développer l'apprentissage pour mieux répondre aux besoins des entreprises, et engagé des actions, comme en témoignent les dispositions Apprentissage de récents textes :

- La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui renforce les missions des Régions sur le champ de l'apprentissage
- La loi du 8 août 2016 relative à l'emploi et à la démocratie sociale qui renforce les exigences vis-à-vis des CFA : diversification des modalités pédagogiques, obligation de suivi des apprentis dans ce cadre, obligation de publicité des résultats relatifs au taux d'insertion post-formation.

Dans son récent rapport sur l'emploi des jeunes, la Cour des Comptes souligne elle que « *la formation en alternance, dans toutes ses composantes, représente l'instrument de formation le plus spécifiquement destiné à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi* », ces dispositifs enregistrant « *dans tous les cas des performances supérieures* ».

Pourtant, au cours des deux dernières années, les effectifs formés en apprentissage ont baissé de plus de 10%. Même si les chiffres récents témoignent d'une légère hausse (en 2015 les entrées en apprentissage ont augmenté de 0,6% dans le privé - 272 315 en 2015 contre 270 676 en 2014), nous sommes encore très loin de la dynamique de développement de l'apprentissage nécessaire pour atteindre l'objectif gouvernemental de 500 000 apprentis par an, objectif qui a été maintenu dans le Compte d'affectation spécial 2017.

Les récents dispositifs d'aide à l'embauche d'apprentis (aide TPE Jeune Apprenti, aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire) ont permis de faire progresser le nombre d'apprentis notamment dans les petites entreprises, mais ne constituent cependant pas une progression de fond.

Ce recul historique du nombre d'apprentis tient tout à la fois à l'insuffisante valorisation de cette voie de formation lors des périodes clés d'orientation, à l'instabilité et la complexité des aides aux entreprises et à l'insécurité financière des CFA, au regard des nouvelles règles d'affectation des fonds issus de la collecte de la taxe d'apprentissage.

### • Atouts des CCI du Grand Est

Chaque année, les CCI du GE forment 3133 jeunes dans leurs 6 CFA des CCI répartis sur l'ensemble de la Région. Elles disposent ainsi :

- d'un savoir-faire reconnu par l'ensemble des acteurs de l'apprentissage
- d'un positionnement unique, présentes sur tous les segments, situées au croisement entreprise / formation, assurant un maillage territorial exceptionnel
- d'une offre de formation construite en lien avec les besoins des entreprises sur les territoires, présente sur la totalité des niveaux (V à I)
- d'excellents résultats en termes de réussite aux examens et de taux d'insertion
- d'une proximité avec les milieux professionnels : organismes gestionnaires, conseils de perfectionnement des CFA.

Plus récemment, et de manière proactive, les titres professionnels des CCI et les écoles d'enseignement supérieur se sont ouverts à l'apprentissage participant ainsi à sa valorisation et offrant des perspectives de redynamisation et d'élargissement des publics.

- **Enjeux pour les CCI du Grand Est**

- Une volonté politique de développer l'apprentissage (gouvernement actuel et programmes présidentiels) où les CCI, du fait de leur positionnement unique, ont un rôle à jouer
- Des évolutions législatives (loi du 5 mars 2014, loi Travail) qui offrent de nouvelles opportunités mais qui interviennent dans un contexte économique fragile pour les CFA
- Une concurrence de plus en plus importante de l'Education nationale, notamment dans le cadre des campus des métiers
- Une nouvelle carte des Régions, mais également des CCIR, qui peuvent conduire à interroger l'organisation régionale de l'offre de formation par apprentissage
- Une évolution des caractéristiques du marché du travail et de l'économie peu favorables à l'apprentissage qui requièrent une capacité d'innovation de l'offre
- De nouvelles attentes des jeunes, des entreprises et des territoires pour développer une réelle articulation entre apprentissage et entrepreneuriat.
- Une expérimentation pour les 26-30 ans

- **Chantiers opérationnels clés**

*Action FA- 1 Renforcer la cohérence et l'identité du réseau des CCI*

*Action FA-2 Promouvoir les titres CCI*

*Action FA-3 Soutenir le développement d'outils d'accompagnement des apprentis*

*Action FA-4 Diversifier les modalités de formation en CFA (Classes virtuelles)*

*Action FA-5 Développer les formations en apprentissage transfrontalières*

*Action FA-6 Accompagner les apprenants vers l'insertion professionnelle*

- Chiffres clés

**Effectif par filière, domaine, niveau et modalité de formation :**

| CCI Territoriales           | NB Formations en appr. | Niveaux      | Nb Apprentis | Tx réussite moyen à l'examen | Tx d'insertion moyen à + 6mois | Tx rupture |
|-----------------------------|------------------------|--------------|--------------|------------------------------|--------------------------------|------------|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 32                     | IV à I       | 1600         | 86 %                         | 86 %                           | 4 %        |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | 34                     | V à I        | 1068         | 86 %                         | 85%                            | 19.87%     |
| <b>Moselle</b>              | 10                     | IV à I       | 249          | 84.6 %                       | 83.3%                          | 8.36       |
| <b>Vosges</b>               | 9                      | V à II       | 137          | 84 %                         | 92 %                           | 14 %       |
| <b>Meuse</b>                | /                      | /            | /            | /                            | /                              | /          |
| <b>Ardennes</b>             | 1                      | II           | 12           | 100 %                        | 93 %                           | 0 %        |
| <b>Troyes et Aube</b>       | /                      | /            | /            | /                            | /                              | /          |
| <b>Marne</b>                | 2                      | II à I       | 67           | 86 %                         | 90 %                           | 2 %        |
| <b>Haute Marne</b>          | /                      | /            | /            | /                            | /                              | /          |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>82</b>              | <b>V à I</b> | <b>3133</b>  | <b>87,52 %</b>               | <b>88,21 %</b>                 | <b>8 %</b> |

**Liste des formations ouvertes en apprentissage**

| CCI Territoriales           | INTITULE FORMATION                                   | Niveau |
|-----------------------------|--|--------|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | ASSISTANT DE DIRECTION                               | III    |
|                             | BACHELOR PRO RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL | II     |
|                             | BACHELOR EGC FRANCO ALLEMAND                         | II     |
|                             | BTS ASSISTANT DE GESTION PME-PMI                     | III    |
|                             | BTS ASSISTANT DE MANAGER                             | III    |
|                             | BTS ASSURANCES                                       | III    |
|                             | BTS COMPTABILITE GESTION DES ORGANISATIONS           | III    |
|                             | BTS MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES               | III    |
|                             | BTS NEGOCIATION RELATION CLIENT                      | III    |
|                             | BTS OPTICIEN LUNETIER                                | III    |

|                           |  |     |
|---------------------------|--|-----|
|                           | BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES                                       | III |
|                           | BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS - SISR                | III |
|                           | BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS - SLAM                | III |
|                           | DCG - COMPTABILITE ET GESTION                                      | II  |
|                           | DSCG - COMPTABILITE ET GESTION                                     | I   |
|                           | RESPONSABLE LOGISTIQUE   | II  |
|                           | GESTIONNAIRE DES UNITES COMMERCIALES                               | III |
|                           | LICENCE PRO ENTREPRENARIAT ESPACE EUROPEEN LEEE                    | II  |
|                           | RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT TOURISME HOTELLERIE RESTAURATION | II  |
|                           | RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION                                     | II  |
|                           | VENDEUR CONSEILLER COMMERCIAL                                      | IV  |
|                           | ASSISTANT RH PAIE  | III |
|                           | ASSISTANT DE RECRUTEMENT   | III |
|                           | CONSULTANT RECRUTEMENT   | II  |
|                           | CHARGÉ DE PROJETS INDUSTRIELS CAO ET PLM                           | III |
|                           | CONCEPTEUR ET DEVELOPPEUR DE SOLUTIONS MOBILES                     | II  |
|                           | ANALYSTE DEVELOPPEUR D'APPLICATIONS INFORMATIQUES                  | III |
|                           | DEVELOPPEUR-INTEGRATEUR DE SOLUTIONS INTRANET/INTERNET             | III |
|                           | RESPONSABLE DE SYSTEMES DE MANAGEMENT QHSE                         | II  |
| <b>Meurthe et Moselle</b> | CAP Employé de Vente   | V   |
|                           | CAP Employé de Commerce multi-spécialités                          | V   |
|                           | CAP Services en Brasserie-Café                                     | V   |
|                           | CAP Agent Polyvalent de Restauration                               | V   |
|                           | Baccalauréat Professionnel Commerce                                | IV  |
|                           | Baccalauréat Professionnel Accueil, Relation Client et Usager      | IV  |
|                           | Baccalauréat Professionnel Vente                                   | IV  |
|                           | Baccalauréat Professionnel Gestion Administration                  | IV  |
|                           | BP Barman  | IV  |
|                           | BPJEPS sports collectifs option basket                             | IV  |
|                           | Vendeur Conseiller Commercial                                      | IV  |
|                           | BTS Management des Unités Commerciales                             | III |
|                           | BTS Négociation et Relation Client                                 | III |
|                           | BTS NRC appliqué à l'Assurance                                     | III |
|                           | BTS Commerce International   | III |

|                |   |     |
|----------------|---|-----|
|                | BTS Assistant de Manager  | III |
|                | BTS Assistant de Gestion PME/PMI  | III |
|                | BTS Assurance   | III |
|                | DUT Techniques de Commercialisation   | III |
|                | DUT Qualité, Logistique Industrielle et Organisation                                  | III |
|                | Assistant Manager d'un Établissement Touristique                                      | III |
|                | Gestionnaire d'Unités Commerciales  | III |
|                | Attaché commercial  | III |
|                | Licence Professionnelle Commerce et Marketing Opérationnel                            | II  |
|                | Licence Professionnelle Inter-entreprises, Commerce de gros et Commerce International | II  |
|                | Licence Professionnelle Marketing International (MAVI)                                | II  |
|                | Licence Professionnelle Animateur Qualité   | II  |
|                | Licence Professionnelle Assurance   | II  |
|                | Licence Ressources Humaines et Relations Sociales                                     | II  |
|                | RC2A Responsable Commercial en Agro-Alimentaire                                       | II  |
|                | Bachelor Responsable du Développement Commercial                                      | II  |
|                | Responsable Manager de la Distribution  | II  |
|                | Responsable Management Durable, Qualité, Sécurité, Environnement                      | II  |
|                | Manager des Risques   | I   |
| <b>Moselle</b> | BP PRÉPARATEUR EN PHARMACIE   | IV  |
|                | CONSEILLER EN DERMO COSMETIQUE  | IV  |
|                | BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES  | III |
|                | LICENCE PRO GESTION IMMOBILIERE   | II  |
|                | LICENCE PRO LOGEMENT SOCIAL   | II  |
|                | MASTER 1 ET 2 MANAGEMENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER                                     | I   |
|                | VENDEUR CONSEILLER COMMERCIAL   | IV  |
|                | ATTACHE COMMERCIAL  | III |
|                | RESPONSABLE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  | II  |
| <b>Vosges</b>  | CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE, option produits alimentaires                         | V   |
|                | CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE, option produits équipements courants                 | V   |
|                | BAC PRO COMMERCE en 2 ou 3 ans  | III |
|                | BTS MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES  | III |
|                | BTS NEGOCIATION RELATION CLIENT   | III |
|                | BTS TOURISME  | II  |



|                        |   |                      |
|------------------------|---|----------------------|
|                        | LICENCE PROFESSIONNELLE HOTELLERIE ET TOURISME (spécialité Management d'Unité Touristique, Parcours Activités de Montagne)<br><br>BTS EUROPLASTIC ET COMPOSITES<br><br>LICENCE PROFESSIONNELLE ECO-CONCEPTION EN PLASTURGIE | III<br><br>II        |
| <b>Meuse</b>           | /   |                      |
| <b>Ardennes</b>        | BACHELOR EGC - RESPONSABLE EN MARKETING, COMMERCIALISATION ET GESTION   | II                   |
| <b>Troyes et Aube</b>  | /   |                      |
| <b>Marne</b>           | Responsable en unité de production et projet industriel<br><br>Responsable des opérations et projets industriels<br><br>Manager en ingénierie d'affaires  | II<br><br>I<br><br>I |
| <b>Haute Marne</b>     | /   |                      |
| <b>Total GRAND EST</b> | <b>85 formations</b> ouvertes en apprentissage et réparties comme suit :<br><br><b>V : 6%</b><br><b>IV : 14%</b><br><b>III : 42%</b><br><b>II : 32%</b><br><b>I : 6%</b>  |                      |

**Part des diplômes CCI dans les effectifs :**

| CCI Territoriales           | % diplômes CCI dans les effectifs |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 26                                |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | 9                                 |
| <b>Moselle</b>              | 16                                |
| <b>Vosges</b>               | 0                                 |
| <b>Meuse</b>                | /                                 |
| <b>Ardennes</b>             | 70                                |
| <b>Troyes et Aube</b>       | /                                 |
| <b>Marne</b>                | 87                                |
| <b>Haute Marne</b>          | /                                 |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>35 %</b>                       |

**Nombre d'apprentis transfrontaliers :**

| CCI Territoriales           | Nb Apprentis | Filières concernées + niveau                        |
|-----------------------------|--------------|---|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 24           | Gestionnaires d'Unité Commerciale (III)<br>EGC (II) |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>24</b>    |   |

## II-3.5 la Formation Continue

- **Contexte**

La formation continue a connu des évolutions importantes et successives ces dernières années, parmi lesquelles la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

- Parachève le processus de décentralisation de la formation professionnelle, compétence confiée à la Région ;
- Instaure le quadripartisme dans la gouvernance des politiques d'emploi, formation, orientation ;
- Créé le Compte Personnel de Formation (CPF) ; le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ;
- Fait passer les entreprises d'une obligation de financer (la formation) à une obligation de former ;
- Introduit des dispositions « qualité » spécifiques pour la formation continue ;
- Réoriente les fonds vers la formation qualifiante.

Alors que ces dispositions se mettent progressivement en œuvre, la loi du 8 août 2016 introduit de nouvelles évolutions - notamment sur le CPF et le CPA -, alors que l'environnement d'exercice de la formation continue est marqué par son caractère hautement concurrentiel, alors que les projets de digitalisation en lien avec le e-learning et le blended learning sont en plein essor, alors que le métier de formateur connaît des évolutions majeures, les établissements de formation continue des CCI doivent se mettre en ordre de marche pour faire face à ces défis.

Or dans ce contexte de mutation, l'appareil de formation continue des CCI reste marqué par sa très grande diversité : contextes socio-économique différents, en lien avec la variété des territoires, formes juridiques hétérogènes, publics allant du cadre dirigeant au demandeur d'emploi, contenus de formation très divers 75% de l'activité est répartie sur plus de 20 domaines de formation différent ... Au-delà, l'approche que les CCI ont du marché est très variable ; allant de l'intervention en seule logique de subsidiarité (couvrir les besoins non pris en compte par le marché) au développement commercial, voire, à la recherche de marges.

- **Atouts des CCI du grand Est**

Les établissements de formation continue des CCI sont le 2ème appareil de formation continue en France.

- Un appareil de formation continue implanté sur l'ensemble du territoire régional (« force de frappe »), disposant d'un maillage territorial sans équivalent, élément très clairement distinctif
- Du fait de leurs activités, une capacité des CCI à intégrer la formation continue dans une réelle chaîne de valeur allant du diagnostic à la certification (articulation Appui RH-Formation continue)
- Une grande richesse de l'offre en termes de publics-cibles, contenus, modalités de délivrance. Des formations spécifiques, répondant aux besoins des entreprises, pour les certificats, complémentaires aux diplômes de l'Education Nationale, ouvertes à l'apprentissage, à la VAE.
- Une reconnaissance de la qualité d'organisme certificateur : près de 170 titres ou diplômes inscrits au RNCP - dont 20 portés par CCI France et XX délivrés dans le Grand Est , des Certificats de Compétences en Entreprise (CCE) et 5JPE versés à l'Inventaire, la délivrance par les CCI de formations « obligatoires » co-construites avec les pouvoirs publics ...
- Les CCI du Grand Est sont en outre positionnées sur la délivrance de formations dites « obligatoires et réglementaires » (débit de boisson, hygiène et sécurité alimentaire, agents immobilier), véritable opportunités, celle-ci constituant le premier poste de dépense des

entreprises en matière de formation, et étant majoritairement utilisées par des entreprises de petite taille ayant une politique de formation peu structurée.

- **Enjeux pour les CCI du Grand Est**

- Dans un contexte de raréfaction des ressources des CCI, un enjeu financier à mieux investir la formation continue, source de revenus ; d'autant que la demande est réelle et diversifiée (financements privés et publics) : l'offre de formation continue des CCI constitue une réponse solide et potentiellement distinctive
- Une CCIR en voie de reconfiguration, qui pourrait demain jouer un rôle renforcé dans la coordination de l'activité formation continue à l'échelon du territoire régional. Les centres de formation continue des CCI devront, pour rester audibles et identifiables par les pouvoirs publics et crédibles auprès de leurs clients, engager un processus de convergence régionale
- Au sein de la formation continue, la formation certifiante en particulier constitue un véritable axe de développement : les dispositions de la loi du 5 mars 2014 y encouragent, et la certification gagne désormais les formations à la reprise / création / transmission d'entreprise ou au bilan de compétences (loi du 8 août 2016)
- Un domaine d'activité marqué par son caractère hautement concurrentiel doublé d'évolutions des pratiques (d'ingénierie pédagogique et formative, de transmission, de développement, d'utilisation du numérique) : il y a là un « virage à ne pas manquer » pour les établissements de formation continue des CCI de France.

- **Chantiers opérationnels clés**

- Action FC-1 Déployer une offre FC courte et performante pour les entreprises*
- Action FC-2 Développer la FC certifiante et diplômante*
- Action FC-3 Contribuer à la Formation des Demandeurs d'emploi du territoire*
- Action FC-4 Intégrer la digitalisation dans l'offre et la pédagogie FC*
- Action FC-5 Métiers de la Fibre Optique*
- Action FC-6 Actions conjoncturelles en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi*

- Chiffres clés

| CCI Territoriales           | NB Centres FPC                         | NB stagiaires FC formés par an |                          |             | NB d'H stagiaires FC        |
|-----------------------------|--|--------------------------------|--------------------------|-------------|-----------------------------|
|                             |  | Total                          | Dont Salariés            | Dont DE     |                             |
| <b>Alsace Eurométropole</b> | 1 centre,<br>3 implantations           | 6980                           | 6310 (dont<br>950 part.) | 670         | 297 000                     |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | 1 centre,<br>6 implantations           | 3786                           | 1939                     | 1847        | FC : 50 094<br>DE : 567 780 |
| <b>Moselle</b>              | 1 centre,<br>4 implantations           | 2415                           | 1868                     | 547         |                             |
| <b>Vosges</b>               | 1 centre,<br>3 implantations           | 1772                           | 1354                     | 418         | 189 303                     |
| <b>Meuse</b>                | /                                      | /                              | /                        | /           | /                           |
| <b>Ardennes</b>             | 1                                      | 160                            | 107                      | 18          | 14076                       |
| <b>Troyes et Aube</b>       | /                                      | /                              | /                        | /           | /                           |
| <b>Marne</b>                | 1                                      | 104                            | 68                       | 26          | 1616                        |
| <b>Haute Marne</b>          | /                                      | /                              | /                        | /           | /                           |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>6 centres,<br/>18 implantations</b> | <b>15217</b>                   | <b>11 646</b>            | <b>3526</b> | <b>1 119 869</b>            |

| CCI Territoriales           | Ventilation Heures stagiaires FC par spécialités |                      |                        |                  |                |             |             |
|-----------------------------|--|----------------------|------------------------|------------------|----------------|-------------|-------------|
|                             | % Langues  | % Spé. Pluri gestion | % Transport magasinage | % Commerce-vente | % Informatique | % Sécurité  | % Autres    |
| <b>Alsace Eurométropole</b> | <b>55</b>  | <b>16</b>            | <b>0</b>               | <b>10</b>        | <b>9</b>       | <b>10</b>   | <b>0</b>    |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | <b>48</b>  | <b>14</b>            | <b>0</b>               | <b>6</b>         | <b>16</b>      | <b>16</b>   | <b>0</b>    |
| <b>Moselle</b>              | <b>37.1</b>                                      | <b>4.7</b>           | <b>0</b>               | <b>16.7</b>      | <b>10.5</b>    | <b>10.7</b> | <b>20.3</b> |
| <b>Vosges</b>               | <b>7</b>   | <b>22</b>            | <b>0</b>               | <b>20</b>        | <b>9</b>       | <b>17</b>   | <b>25</b>   |
| <b>Meuse</b>                | /  | /                    | /                      | /                | /              | /           | /           |
| <b>Ardennes</b>             | <b>5</b>   | <b>45</b>            | <b>0</b>               | <b>47</b>        | <b>3</b>       | <b>0</b>    | <b>0</b>    |
| <b>Troyes et Aube</b>       | /  | /                    | /                      | /                | /              | /           | /           |
| <b>Marne</b>                | <b>5</b>   | <b>22</b>            | <b>0</b>               | <b>4</b>         | <b>5</b>       | <b>0</b>    | <b>64</b>   |
| <b>Haute Marne</b>          | /  | /                    | /                      | /                | /              | /           | /           |
| <b>Total GRAND EST</b>      | <b>26,2</b>                                      | <b>20,6</b>          | <b>0</b>               | <b>17,3</b>      | <b>8,75</b>    | <b>8,95</b> | <b>18,2</b> |

## II-3.6. L'employabilité et l'insertion

- **Contexte**

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'employabilité est « l'aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle ».

Ainsi cette notion recouvre aussi bien les paramètres propres à chaque individu – son insertion dans l'emploi, sa formation initiale et continue - mais également des paramètres externes tels que les possibilités offertes par le marché du travail et le monde économique, en particulier via la création d'activités.

L'insertion à proprement parler dans l'emploi est marquée par un chômage élevé et des allers retours fréquents entre emploi et chômage.

Le public le plus durement marqué reste celui des jeunes, en particulier les moins diplômés, qui connaissent un taux de chômage trois fois supérieur à celui des diplômés de l'enseignement supérieur. La spécialité du diplôme, voire sa filière d'accès (voie scolaire versus apprentissage), joue également un rôle croissant dans la qualité de l'insertion dans l'emploi.

De plus, si les jeunes pâtissent fortement des dysfonctionnements du marché du travail, ils sont aussi confrontés à des problèmes qui ne sont pas directement liés au travail.

Au-delà de la détention des compétences de base (compréhension orale, écriture, lecture, calcul), les freins périphériques à l'emploi (mobilité, santé, précarité des conditions de vie, logement, couverture sociale, maîtrise du numérique), constituent pour certains jeunes de réelles barrières à l'entrée sur le marché du travail.

La situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi dépend d'abord de leur qualification.

- **Atouts des CCI du Grand Est**

Fortes de ces constats, les CCI ont développé des réponses formation qui visent à favoriser l'insertion professionnelle rapide des publics jeunes et adultes, sur les différents territoires, via des actions relevant de marchés publics ou encore de projets conjoncturels. Elles portent en ce sens des écoles et des formations spécifiques, construites et adaptées à ces publics (Simplon, E2C, formations V et IV).

La valeur ajoutée des CCI réside en particulier dans la proximité forte avec les décideurs et les chefs d'entreprises. En effet, les entreprises sont des partenaires essentiels de l'insertion, de la formation et de la mise en emploi des jeunes peu qualifiés en recherche d'une insertion professionnelle. A noter que les actions développées par les CCI du Grand Est concernent spécifiquement les secteurs porteurs du Numérique, de l'Hôtellerie restauration ou encore celui du commerce.

Faire correspondre les attentes d'un demandeur d'emploi jeune ou adulte avec les attentes d'une entreprise relèvent de l'analyse d'une situation donnée et de la mise en œuvre d'un processus gagnant-gagnant. La formation est un temps de consolidation des acquis de la personne et qui va également permettre d'amener le chef d'entreprise à s'engager avec le demandeur d'emploi formé. Les résultats des CCI dans ces programmes confirment leur efficacité, avec un taux moyen de 70 % d'insertion post formation.

Les CCI, conscientes que le facteur temps a un fort impact pour un demandeur d'emploi sorti de formation, développent également des actions de suivi post-formation afin d'aider à valoriser ces nouvelles compétences disponibles, auprès des employeurs du territoire.

A cette proximité territoriale et avec le monde économique s'ajoute une expérience certaine de la pratique partenariale de la mise en œuvre et de l'accompagnement des publics jeunes. En effet, sur chacun des bassins d'emploi d'intervention, les CCI mettent en place un travail collaboratif étroit

avec les partenaires prescripteurs que sont les Missions Locales, les agences Pôle Emploi, ou encore les Maisons de l'Emploi.

Les CCI sont également au cœur de la création d'entreprise, qui devient de plus en plus une alternative au manque d'emploi.

Elles participent également à la création et au fonctionnement de groupement d'employeurs, afin de répondre aux besoins en compétences à temps partiel ou saisonniers de leurs ressortissants. Ces structures, pourvoyeuses d'emplois, jouent un rôle prépondérant dans les bassins sur lesquels elles rayonnent.

- **Enjeux pour les CCI du Grand Est**

Les CCI du Grand Est doivent être présentes au sein des Cellules Opérationnelles Territoriales et au sein des Comités Territoriaux de Développement des Compétences afin de faire valoir notre expertise du public et du tissu entrepreneurial des territoires.

Les CCI sont très actives dans les réponses aux appels à projet de la Région ou de Pôle emploi, mais avant tout il s'agit de renforcer leur rôle de proposition à la Région pour la mise en place de plans de formation suivis de recrutements pour les entreprises locales ou régionales. Analyser les besoins, construire les formations adaptées est un axe essentiel, pour lequel le soutien des financeurs publics est indispensable et permet la mise en œuvre rapide de solutions clés en main, adaptées aux attentes des entreprises en recrutement.

- **Chantiers opérationnels clés**

*Action EI-1 Ecole de la 2ème Chance (E2C Lorraine)*

*Action EI-2 SIMPLON*

*Action EI-3 Suivi post Formation en faveur de l'insertion de demandeurs d'emploi*

*Action EI-4 Accompagner la création de son propre emploi (5JPE)*

*Action EI-5 Favoriser le recrutement des métiers saisonniers et la pluriactivité*

*Action EI-6 Groupement d'employeurs GECCILOR*

- **Chiffres clés**

| CCI Territoriales               | Formations                                 | Effectif   | Tx d'insertion dans l'emploi |
|---------------------------------|--|------------|------------------------------|
| <b>Alsace<br/>Eurométropole</b> | BEP MRCU                                   | 14         | 84 %                         |
|                                 | Bac Pro Commerce                           | 14         | 92 %                         |
|                                 | CQP Employé de Commerce,<br>Hôte de caisse | 30         | 40 %                         |
| <b>Meurthe et Moselle</b>       | SIMPLON Développeurs Web                   | 24         | 75 %                         |
|                                 | POEC IRCC Fibre Optique                    | 30         | 80 %                         |
|                                 | ATCP Métiers du commerce                   | 48         | 61 %                         |
|                                 | ARVPM Hôtellerie-Restauration-Tourisme     | 45         | 57 %                         |
| <b>Total GRAND EST</b>          | <b>7 formations</b>                        | <b>205</b> | <b>70 %</b>                  |

## II-3.7 - Les formations post-Bac, l'enseignement supérieur

- **Contexte**

Les politiques publiques menées au cours de ces dernières années ont une finalité structurante et intégratrice pour les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La France a pour ambition d'atteindre 60 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur. C'est un défi de taille : en tenant compte de cette élévation du niveau d'éducation, qui s'ajoute à l'effet démographique, la population étudiante devrait s'accroître de 800 000 jeunes en plus d'ici 2027 pour atteindre 3,2 millions d'étudiant(e)s.

- **Atouts des CCI du Grand Est**

Les CCI du Grand Est portent une offre diplômante riche et diversifiée, avec 67 diplômes de niveau III à I, titres et diplômes CCI, diplômes universitaires ou encore de l'Education Nationale.

Ces formations correspondent soit aux compétences transversales des entreprises, soit sont sectorielles et répondent ainsi à un besoin spécifique d'une catégorie d'entreprises du territoire concerné.

Elles sont construites pour certaines d'entre elles sur une logique de « filières », permettant ainsi aux étudiants de poursuivre leur cursus.

La pédagogie portée par les établissements de formation des CCI donne des résultats probants et attractifs, à la fois en termes de réussite aux examens mais également d'insertion professionnelle.

A noter également que les CCI travaillent de tous temps dans une logique partenariale avec les universités du Grand Est (UFA, création de nouveaux diplômes).

- **Enjeux pour les CCI du Grand Est**

Les CCI souhaitent renforcer leur offre sur le niveau I, qui reste encore relativement ténu, et qui correspond pourtant à des besoins des employeurs mais également aux attentes des stagiaires.

Une vigilance sera portée au niveau des titres quant à la politique de la CNCP relative à l'insertion professionnelle versus poursuite d'études : en effet les titres ont pour vocation à ce que les diplômés intègrent le marché du travail directement en fin du cursus. Or les étudiants ont de plus en plus tendance à vouloir poursuivre sur le niveau supérieur, l'offre des CFA des CCI favorisant cela par ses logiques de filières.

Outre l'enjeu du développement de leurs propres formations, les CCI souhaitent garder et renforcer leurs liens avec les universités, dans une logique gagnant-gagnant, l'offre en matière d'enseignement supérieur étant un élément d'attractivité fort pour les territoires et leurs entreprises.

- **Chantiers opérationnels clés**

*Action ES1 Les filières post-bac des CCIT*

*Action ES2 Les relations des CCI avec les Universités et les grandes écoles*

- **Chiffres clés**

L'offre CCI en Grand Est : 67 formations de niveaux III à I, dont 15 diplômes universitaires (DUT, Licences, Masters).

## II-3.8 -Centres de Bilans de Compétences

- **Contexte**

Le bilan de compétences est valorisé dans la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

- Le financement est possible dans le cadre du Compte Personnel Activité. (CPA)
- Il est une ressource afin de préparer l'entretien professionnel obligatoire (VAE, certification CLEA.....)
- Il est un outil de gestion de carrière

Dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle, il devient une ressource indispensable d'orientation des salariés et d'accompagnement des entreprises. Il est mis en œuvre par le réseau des CIBC.

Les CIBC font partie d'une Fédération Nationale des CIBC qui a pour objet :

- de mener des actions à destination des pouvoirs publics, des institutions et des partenaires nationaux et européens de la formation professionnelle ou de l'orientation et à destination des entreprises ;
- d'être force de propositions au nom du réseau, elle diffuse les travaux de recherches ou les études réalisées par les CIBC et organise ou soutient toute manifestation promouvant leur mission ;
- d'assurer l'unité et la cohérence de son réseau.

- **Atouts des CCI du Grand Est**

Sur la région Grand Est, 3 Centres interinstitutionnels de bilans de compétences sont portés par les CCIT, la Meurthe et Moselle, la Moselle et les Vosges. Le CIBC de la Meuse est porté par un organisme de formation, l'AMIFOP et le CIBC Champagne Ardennes / Alsace est une structure associative.

La qualité et le savoir-faire des CIBC sont reconnus par les partenaires sociaux au niveau national :

- La labellisation CIBC est habilitée par le CNEFOP ;
- Le réseau des CIBC est labellisé par le COPANEF dans le cadre de la certification CLEA ;
- Des marchés nationaux sont conclus avec de grandes entreprises (Crédit Lyonnais, Intermarché, REXEL..) et des OPCA (ACTALIANS, AUDIENS).

- **Enjeux pour les CCI du Grand Est**

Les CIBC ont tout intérêt à profiter de la dynamique nationale afin de la mettre en œuvre au niveau territorial, de développer l'activité et d'être une ressource supplémentaire pour les entreprises et les actifs de son territoire. Pour ce faire, les CIBC doivent :

- se structurer au niveau régional, afin de pouvoir répondre aux donneurs d'ordre (Région, Pôle Emploi...)
- gagner en notoriété afin d'être la référence en matière d'orientation professionnelle et de l'accompagnement des trajectoires professionnelles ;
- développer les champs de diversification.



- **Chantiers opérationnels clés**

*Action BC1 : Le Bilan de compétences*

*Action BC2 : La VAE*

*Action BC3 : Bilan d'orientation : conseil scolaire et professionnel*

*Action BC4 : La certification CLEA*

*Action BC5 : Le conseil en ressources humaines*

- **Chiffres clés**

| <b>CCI Territoriales</b>  | <b>Bilan De compétences</b> | <b>Conseil VAE</b> | <b>Accompagnement VAE</b> | <b>Orientation jeunes</b> | <b>Insertion BOJ/NV7 Dispo RSA...</b> |
|---------------------------|-----------------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| <b>Meurthe et Moselle</b> | 113                         | 10                 | 0                         | /                         | 438                                   |
| <b>Moselle</b>            | 124                         | 11                 | 1                         | 2                         | 470                                   |
| <b>Vosges</b>             | 51                          | 16                 | 10                        | /                         | 41                                    |
| <b>Total GRAND EST</b>    | <b>288</b>                  | <b>37</b>          | <b>11</b>                 | <b>2</b>                  | <b>949</b>                            |

## III - LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE

### III-1. L'organisation de la mise en œuvre

L'Assemblée Générale de la CCI de Région Grand Est du 8 février 2017 a arrêté une organisation à deux niveaux pour la formation.

#### III-1.1. Mise en œuvre au niveau régional

- Création d'une instance régionale des CCI du Grand Est (Commission Régionale Formation) qui définit, suit et évalue les priorités politiques de la CCI Grand Est en matière de formation professionnelle,
- Expression politique auprès des acteurs publics de la formation initiale et continue à travers les représentations au CREFOP et dans ses commissions : contribution au CPRDFOP, service Public Régional de l'Orientation, carte scolaire de l'apprentissage, répartition des fonds libres de la taxe d'apprentissage,
- Coordination des acteurs des CCI Territoriales pour définir et faire remonter vers le Grand Est les actions prioritaires en matière de formation professionnelle initiale et continue, d'orientation et de développement de l'apprentissage.

#### III-1.2 Mise en œuvre au niveau territorial

- Proposition dans le cadre de la stratégie territoriale d'une offre de service en direction des publics jeunes et adultes (salariés, DE): formation, orientation, conseil, accueil des publics.
- Définition des domaines de compétences en matière de formation professionnelle initiale et formation professionnelle continue
- Marketing de l'offre de formation initiale et continue et de prestations associées
- Gestion locale des Centres de formation et des Points A

#### III. 1.3. Fonctionnement, gouvernance

- **Au plan politique**

**L'Assemblée Générale de la CCI de Région Grand Est** est l'instance exécutive qui vote les orientations stratégiques et le plan d'actions proposés par la Commission Régionale Formation Grand Est

**La Commission Régionale Formation Grand Est** est l'instance consultative composée d'élus des CCI Territoriales et de la CCI de Région :

Elle définit et propose à l'AG de la CCI de Région le plan stratégique des CCIT dans le domaine de la Formation, de l'apprentissage et de l'Orientation.

Elle est présidée par le Président de la Commission Régionale Formation nommé par le Président de la CCI de Région parmi les élus régionaux pour la durée de la mandature.

- **Au plan opérationnel**

#### **La Direction Générale de la CCI Grand Est**

- Assure et coordonne les missions de politique publique de Formation de la CCI de Région,
- Porte L'OCTA Grand Est chargé de collecter et de reverser la taxe d'apprentissage
- Assure la maîtrise d'œuvre de projets régionaux,

#### **Les Directions des CCIT**

Les directions opérationnelles en charge de la formation professionnelle initiale et continue, de l'apprentissage et de l'orientation se situent dans les CCI territoriales

Elles préparent et mettent en œuvre les dossiers stratégiques en matière de formation professionnelle initiale et continue et de développement des compétences, d'apprentissage et d'orientation en conformité avec les orientations politiques décidées par l'AG de la CCI du GE et le plan d'action territorial décidé par les AG des CCIT du Grand Est .

Elles assurent la gestion des formations et des actions dans le cadre de la stratégie régionale

Elles collectent la taxe d'apprentissage pour le compte de l'OCTA Grand Est,

Elles assurent l'accueil, l'information et l'orientation des publics et l'appui aux entreprises sur les questions relatives à l'apprentissage, à l'inspection de l'apprentissage (droit local Alsace, Moselle), à l'enregistrement des contrats d'apprentissage.

#### **Les pilotes transverses « actions réseau national »**

Ils sont nommés par la CCI GE parmi les opérationnels des centres de Formation des CCI Territoriales. Ils ont pour rôle de :

Représenter la CCI de Région et les CCI Territoriales dans le réseau aux réunions nationales (NEGOVENTIS, CEL, EDM, ECOLES SUPERIEURES DE L'INFORMATIQUE, RECI, GPEC...)

Animer le réseau au niveau régional avec les correspondants locaux

Informers les correspondants territoriaux des évolutions/nouveautés/projets du réseau

| <b>CCI Territoriales</b>    | <b>Directions ces CCIT</b>                       | <b>Nbre de permanents</b> |
|-----------------------------|--|---------------------------|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | Direction des centres de Formation de la CCIAE   | 75                        |
|                             | Direction de l'Apprentissage et de l'Orientation | 22                        |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | Direction de la Formation et de l'Emploi         | 70                        |
| <b>Moselle</b>              | Direction de la Formation                        | 33                        |
| <b>Vosges</b>               | Direction de la Formation et de l'Emploi         | 24                        |
| <b>Meuse</b>                | Service Formation Apprentissage                  | 2                         |
| <b>Ardennes</b>             | Direction du Pôle Formation                      | 7                         |
| <b>Troyes et Aube</b>       | Point A  | 1                         |
| <b>Marne</b>                | Direction des écoles / service formation CCI     | 12                        |
| <b>Haute Marne</b>          | POINT A  | 1                         |
| <b>Total GRAND EST</b>      |  | <b>247</b>                |

## IV - SUIVI, MISE A JOUR ET EVALUATION DU SCHEMA

### IV-1 Les indicateurs retenus

- **Pour les formalités (enregistrement des contrats d'apprentissage et collecte de la taxe d'apprentissage)**
  - Nombre de contrats d'apprentissage enregistrés par an
  - Nombre de dossiers traités par campagne (contrats, avenants, ruptures)
  - Nombre de dossiers de collecte de TA traités
  - Montant collecté (K€)
  
- **Pour l'Orientation**
  - Nombre d'interventions auprès des établissements scolaires
  - Nombre de manifestations organisées pour valoriser et promouvoir les métiers
  - Nombre de participants aux manifestations organisées pour promouvoir les métiers
  - Nombre de personnes à la recherche d'une orientation bénéficiaires du dispositif d'information
  
- **Pour la Formation en apprentissage**
  - Nombre d'apprentis au 01.01.N et au 31.12.N dans les CFA gérés par les CCI
  - Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois pour l'apprentissage
  
- **Pour la Formation initiale**
  - Nombre d'étudiants formés en formation initiale (hors apprentissage) au 01.01.N et au 31.12.N
  - Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois pour la formation initiale
  
- **Pour la Formation continue**
  - Nombre d'heures de stagiaires et de DE en formation continue
  - Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après l'obtention du diplôme

## IV-2 L'évaluation

### • Les fiches actions

Les objectifs pour la mandature sont déclinés sous la forme de fiches actions thématiques qui décrivent :

- Les objectifs de l'action
- Les moyens mis en oeuvre
- La nature de l'action
- Les objectifs chiffrés de l'action

Chaque action fait l'objet d'un groupe de travail qui se réunit régulièrement afin de faire le point sur :

- L'avancement de l'action
- L'état d'avancement des objectifs chiffrés
- Les obstacles et difficultés rencontrées
- Les réajustements nécessaires

### • La certification Qualité

| CCI Territoriales           | Certification Qualité O/N | Type de certification  |
|-----------------------------|---------------------------|--|
| <b>Alsace Eurométropole</b> | Oui                       | ISO 9001 version 2015<br>DATA DOCK en cours  |
| <b>Meurthe et Moselle</b>   | OUI                       | ISO 9001 version 2015<br>Labellisation CIBC<br>Labellisation E2C<br>DATA DOCK en cours |
| <b>Moselle</b>              |                           | CIBC : Label Service Qualité Totale<br>DATA DOCK en cours (déclaration réalisée)       |
| <b>Vosges</b>               | Oui                       | CIBC : Label Service Qualité Totale<br>DATA DOCK en cours (déclaration réalisée)       |
| <b>Meuse</b>                | /                         |  |
| <b>Ardennes</b>             | Oui (en cours)            | DATA DOCK<br>ISO en projet   |
| <b>Troyes et Aube</b>       | /                         | /  |
| <b>Marne</b>                | Oui (en cours)            | DATA DOCK  |
| <b>Haute Marne</b>          | Oui (en cours)            | DATA DOCK  |

## IV-3 Les adaptations

La Commission Formation de la CCI Grand Est est chargée de :

- Valider des objectifs du schéma sectoriel
- Suivre les réalisations des actions inscrites au schéma sectoriel
- Réorienter les actions
- Réviser le schéma si nécessaire

Elle se réunit 3 fois par an

## V - ANNEXE

- **Rédacteurs**

**Commission de coordination régionale Formation Enseignement et Emploi**

| ELUS - CCIT d'origine | NOM                                    | Prénom          |
|-----------------------|--|-----------------|
| Alsace Eurométropole  | PORTET                                 | Thierry         |
| Alsace Eurométropole  | RUH                                    | Laurent         |
| Alsace Eurométropole  | SCHAFF                                 | Hubert          |
| Alsace Eurométropole  | TERRISSE                               | Alexandre       |
| Ardennes              | SOBLET                                 | Jérôme          |
| Haute-Marne           | BARBIER                                | Jeanne          |
| Marne                 | AGNESINA                               | Riccardo        |
| Meurthe et Moselle    | <b>PELISSIER</b><br>☐ <b>Président</b> | <b>François</b> |
| Meuse                 | SCHOENECKER                            | Patrick         |
| Moselle               | SALMON                                 | Agnès           |
| Troyes et de l'Aube   | GUILLEMINOT                            | Angélique       |
| Vosges                | BORENS                                 | Michel          |

| CCIT d'origine       | NOM        | Prénom  |
|----------------------|------------|---------|
| <b>Secrétaire</b> ☐  |            |         |
| Alsace Eurométropole | SOMMERLATT | Valérie |